

MAG

deleine

Ce qui se passe et ce qu'on aime à La Madeleine



ON A AIMÉ
Les événements
de la fête de la musique

PAGE
6



ACTUS CITÉ
Pavés de mémoire : hommage
à la famille d'Hallendre

PAGE
18



VIVRE ET TRAVAILLER
Médaille d'argent du
meilleur croissant !

PAGE
19

SEMONS LE VERDISSEMENT
Notre dossier du mois

PAGE
12

INFOS PRATIQUES

Numéros d'urgence

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24.

112 : numéro d'appel d'urgence européen unique.

15 : SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente)

17 : police / gendarmerie

18 : sapeurs-pompiers

114 : numéro d'urgence national unique accessible aux personnes sourdes ou malentendantes qui nécessitent l'intervention des services de secours.

FERMETURES DES SERVICES MUNICIPAUX

Hôtel de Ville

La mairie sera fermée mardi 14 juillet et samedis 25 juillet, 1^{er}, 8 et 15 août.

Piscine municipale

La piscine sera fermée du vendredi 1^{er} août jusqu'au lundi 17 août inclus.

Maison de la Petite Enfance, de la Famille et de la Parentalité et Relais Petite Enfance

Ils seront fermés du lundi 3 au vendredi 21 août inclus. Le Serpentin est fermé en août.

Médiathèque municipale

La médiathèque sera fermée au public du 2 au 17 août.

Point Information Jeunesse

Le PIJ sera fermé lundi 13 et mardi 14 juillet.

Conservatoire de musique

Le CRC sera fermé du vendredi 10 juillet au dimanche 23 août.

TOUTES LES INFOS SUR LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS

La collecte et le traitement des déchets incombent à la Métropole Européenne de Lille.

Ordures ménagères

(bac au couvercle gris ou sac réglementaire noir) sont collectées les mardis et vendredis matins à partir de 6h (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

Emballages recyclables

(bac au couvercle jaune, sac réglementaire jaune ou rose) sont collectés le mercredi matin à partir de 6h (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

Horaires de sorties

La veille à partir de 19h. Les récipients doivent être rentrés dès la fin de la collecte le jour-même avant 19h.

Les bacs ou les sacs ne doivent en aucun cas demeurer sur le domaine public en dehors des jours et heures de collecte. Une amende de 35€ sera délivrée à tout contrevenant.

Fourniture ou problème de bacs ou de sacs : contactez le 0 800 152 337 ou frein@sulo.com

Verre

Les bouteilles, bocaux, flacons de parfum et de vernis en verre doivent être déposés (vides, sans bouchon et sans couvercle) dans l'un des Points d'Apport Volontaire répertoriés sur : lillemetropole.fr/PAV

Les dépôts de verre aux Points d'Apport Volontaire sont autorisés uniquement entre 7h et 22h.

Les encombrants

Les encombrants doivent être déposés à la déchèterie de La Madeleine, au 301 rue Pompidou, du lundi au samedi de 7h30 à 19h et le dimanche de 8h à 13h. Accès sur présentation de la carte déchèterie : mesdemarches.lillemetropole.fr

Votre poubelle n'a pas été ramassée ? Vous avez besoin d'une information sur le tri ? Pour toute question relative à la collecte et au traitement des déchets, contactez le numéro vert de la MEL au 0 800 711 771 (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30) ou par mail :

contact-dechets@lillemetropole.fr

Compostage des biodéchets

Dans l'attente d'une collecte spécifique qui doit être organisée par la MEL, la Ville propose plusieurs solutions : composteur collectif, aide à l'achat, collecte sur le marché... Retrouvez-les sur le site de la Ville : ville-lamadeleine.fr ou en scannant le QR-code :



BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

Le recensement citoyen est obligatoire pour tous les Français, entre 16 ans et 16 ans et 3 mois. L'attestation de recensement est nécessaire pour :

- > bénéficier d'une inscription d'office sur les listes électorales dès 18 ans,
- > participer à la Journée de Défense et Citoyenneté,
- > s'inscrire aux concours (fonction publique, grandes écoles...) et examens (BAC, permis de conduire...).

Comment se faire recenser ?

Rendez-vous à la mairie, au service état-civil, avec votre carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité et votre livret de famille à jour.

La mairie vous fournira votre attestation de recensement dès la démarche effectuée. Conservez-la précieusement, aucun duplicata ne pourra vous être remis.



ÉTAT-CIVIL

LES NAISSANCES

Flore Stevens, le 9/5 – Liv Laszczuk, le 11/5 – Rose Carlier, le 13/5 – Félix Robinne, le 18/5 – Maël Renaudon, le 19/5 – Deva Provenzano, le 22/5 – Luna Clara, le 23/5 – Robin Leman, le 23/5.

LES MARIAGES

Laura Klingenberg et Adrien Meyer, le 29/5 – Joanna Romanowska et

Alexandre Cliquennois, le 30/5 – Alice Lagache et Aurélien Deboudt, le 30/5 – Laurie Declercq et Thibaut Donsbeck, le 6/6 – Adèle Delpierre et Paul Gille, le 6/6 – Sabrina Boujéglat et Mohammed Khayati, le 13/6 – Perrine Laurent et Romain Pollet, le 19/6.

LES DÉCÈS

Laïd Sid Lazara, le 3/5 – Hervé

Vandommel, le 5/5 – Michel Dehaut, le 13/5 – Robert Sittler, le 17/5 – Malika Oussedik, le 19/5 – Gilles Tounemaine, le 19/5 – Daniel Dehon, le 21/5 – Henri Guy, le 23/5 – Henri Joosse, le 23/5 – Abdul Mbonimpa, le 26/5 – Jean Chaumeil, le 2/6 – Yvette Berquez épouse Matringhen, le 4/6 – Mary Reilly, le 8/6 – Jacqueline Delfosse épouse Delflache, le 13/6 – Jessica Decloo, le 19/6.



LE MOT DU MAIRE



onsacré au schéma municipal de verdissement, pilier de notre «Carré Magique Écologique», le dossier de ce magazine municipal estival trouve un écho particulier à l'heure où la canicule s'est installée sur notre pays.

Nous savons en effet que dans le «bouquet de solutions» à mobiliser pour lutter contre le réchauffement climatique, la multiplication des îlots de fraîcheur revêt un caractère stratégique.

C'est fort de cette conviction que nous multiplions les «îloasis»* sur la commune et que nous inaugurerons avant la mi-juillet 3 nouveaux espaces verts et de détente dans 3 quartiers différents. Ces nouveaux espaces verts de proximité viendront s'ajouter aux 33 que compte déjà La Madeleine.

À chacune et chacun, je souhaite un été de détente et de repos.

Bien cordialement

*Un «îloasis» est un espace planté densément pour contribuer à la biodiversité, la qualité de l'air et la fraîcheur.



Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, à l'occasion de la pose de pavés mémoriels rendant hommage à Lucienne, Eugène et Edgard d'Hallendre, résistants Madeleinois (voir p.18).

MAGdeleine - juillet août 2026

13 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)

Directeur de la Publication : Sébastien LEPRÊTRE, Maire de La Madeleine

Conception, réalisation : Caroline MONTESINOS, Maëlle DE CONINCK, Caroline DUSSOULIER, Ambre SAULNIER, Romain MOREL (service Communication)

«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.

Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement

par l'imprimerie DELEZENNE - Tél : 03 21 20 05 20.

Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98

Distribution : Ville de La Madeleine

ON A AIMÉ



(1 à 4) UN DIMANCHE AU FIL DE L'EAU

La 6^{ème} édition de l'évènement municipal « Ma Deûle et moi » a animé les bords de Deûle dimanche 31 mai. Les canards en plastique du Rotary Club Lille La Madeleine se sont élancés sur l'eau, sous les nombreux encouragements des spectateurs, lors de la course au profit de l'association « Regard de bébé plume ». La journée s'est poursuivie au rythme des animations et de la restauration proposée par la guinguette.



(5 ET 6) 5^{ÈME} ÉDITION DE LA FÊTE DES FAMILLES

La fête des familles a cette année encore réuni les tout-petits Madeleinois et leurs parents à la Maison de la Petite Enfance, de la Famille et de la Parentalité. En présence de Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine et de Céline Brichet, adjointe à la Famille, chaque foyer a reçu une plante (framboisier ou pilea), une action symbolique qui s'inscrit dans le schéma de verdissement municipal. La Ville a également proposé un spectacle poétique de la Compagnie « l'échappée belle » qui a ravi les petits comme les grands !

(7) FÊTES DES VOISINS AUX QUATRE COINS DE LA MADELEINE

De nombreuses fêtes des voisins se sont épanouies aux quatre coins de La Madeleine. L'occasion de renforcer les liens entre voisins autour d'un apéritif et d'un moment d'échange.



8



9



10



11

(8 à 11) DES BONNES AFFAIRES, DES TROUVAILLES ET DES ANIMATIONS !
Le vide-grenier de la rue du Général de Gaulle organisé par l'UCAP en partenariat avec la Ville, a réuni dimanche 7 juin chineurs, curieux et exposants. Au programme : défilé des majorettes « les Amaryllis », démonstration de country par le « Nashville Country Club » et le traditionnel lancer de madeleines, depuis l'Hôtel de Ville. Présentes lors du vide-grenier, les équipes de la ressource « Le Grenier » (située au sein de Re'Sources, Zone d'Activités Solidaires de La Madeleine) ont sensibilisé les visiteurs au réemploi. Plus de 50 objets ont été collectés via une zone dédiée aux invendus, collecte complétée par un ramassage des objets non vendus en fin de journée.



13



12

(12 et 13) 50 ANS DE L'IFSI VALENTINE LABBÉ

À l'occasion des 50 ans de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) Valentine Labbé, les élèves infirmiers et aides-soignants ont offert des bilans de santé gratuits sur le marché et dans les locaux de l'association « Oxygène ». Les habitants ont pris soin de leur santé, les étudiants ont mis en pratique leurs connaissances et une collecte de conserves a été réalisée pour l'association.

(14) UNE DÉMARCHE CITOYENNE AU CŒUR DE L'ÉCOLE KLÉBER

Armés de gants et de sacs, les élèves de CM1-CM2 de l'école Kléber ont mené une opération de ramassage des déchets autour de leur école. Une action concrète qui permet de prendre conscience de l'importance du respect de l'espace public.



14



15



16



17



18



19

(15 à 19) FÊTE DE LA MUSIQUE

L'été a été accueilli en musique à La Madeleine ! Sous la halle de la place des Fusillés et Déportés (photo 17), les orchestres du Conservatoire de Musique ont offert de belles prestations musicales. À la Médiathèque, Red Banjo (photo 16) a envoûté les spectateurs avec sa voix de velours. Dans l'espace Malraux, les voix de la chorale Axone (photo 18) ont transporté l'assistance, et dans le parc Malraux, les fanfares "Stayin'alive parade" et "Jazz Street Boys" ont fait danser les Madeleinois présents.



20



21

(20 et 21) CITOYENS DE DEMAIN

Les élèves de CM2 des écoles madeleinoises étaient réunis à l'occasion de la traditionnelle remise du livre "Les symboles de la République" et d'un drapeau tricolore, offerts par la Ville. Accueillis par Céline Brichet, adjointe aux écoles et Dominique Rémy, adjointe à la transmission de la République, les enfants ont partagé des poèmes, des chants et des textes sur le thème de la République.



22

(22) C'EST PERMIS POUR LES ÉCOLIERS MADELEINOIS !

Grâce aux interventions des policiers municipaux et des instituteurs, les 220 élèves de CE2 des écoles madeleinoises ont été sensibilisés aux règles et bons réflexes à adopter en tant que piéton. Tous ont été conviés à une « cérémonie » pour recevoir leur « permis piéton », en présence notamment de Sylvie Guffroy, salariée de la Prévention MAIF, partenaire de l'action.

(23 à 25) PRÉSENTATIONS, DÉMONSTRATIONS ET INITIATIONS AU FORUM DES ASSOCIATIONS

Vous avez été nombreux à venir rencontrer les associations présentes au forum des associations organisé par la Ville, dimanche 14 juin, au complexe sportif Claude Dhinnin et au Pôle Raquettes Jacques Donnay.



23



24



25



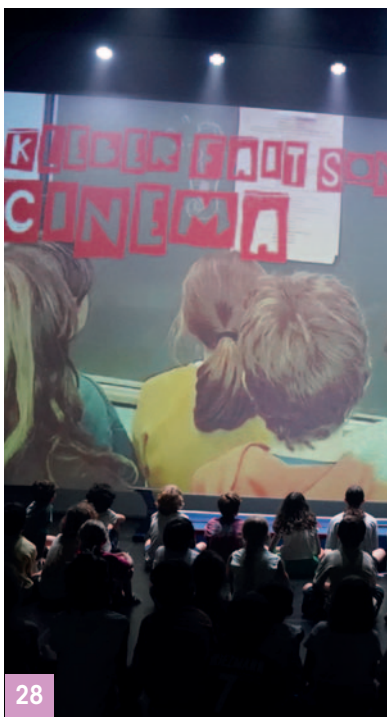
26



27

(26 et 27) « SAVOIR ROULER »

Depuis de nombreuses années, la Ville accompagne les élèves de CM2 des écoles madeleinoises dans l'apprentissage du vélo. Aujourd'hui, cette action s'inscrit dans le programme « Savoir rouler », mené en partenariat avec l'Éducation nationale. Les vélos sont mis à disposition par la Ville et les séances sont encadrées par les éducateurs sportifs municipaux.



28



29

(28 et 29) LES ACCUEILS DE LOISIRS ONT FAIT LEUR CINÉMA

Les enfants de l'accueil de loisirs Kléber ont présenté leur spectacle aux enfants des accueils de loisirs du Groupe Victor Hugo et des écoles Moulin, et d'Hallendre, à la Chaufferie Huet. Inspirée de l'univers du cinéma, cette représentation a mêlé danse, théâtre, chant et arts du cirque, avec des démonstrations d'équilibre et une initiation à l'acrobatie.

TOUTES GÉNÉRATIONS

ANTICIPEZ LA RENTRÉE et les inscriptions au Centre Moulin ados

Le Centre Moulin ados propose un accueil de loisirs en journée ou demi-journée, avec ou sans repas pour les jeunes de 11 à 17 ans. Dès aujourd'hui, mettez à jour le dossier de votre enfant pour qu'il puisse y participer en septembre.

De nombreuses activités sportives, des créations manuelles, de la cuisine, du street art, des jeux de société, des quiz, des sorties au cinéma ou au bowling sont organisées pour divertir, cultiver et faire grandir les collégiens et lycéens madeleinois.

Accueillant les jeunes le mercredi et durant les vacances scolaires, le centre sera fermé du 1^{er} au 8 septembre. Si vous êtes parent d'un enfant ou ado intéressé par ces activités, pensez dès aujourd'hui à remplir votre Dossier d'Information Familial Unique (DIFU) avec vos coordonnées, notamment votre mail pour être tenu informé du programme d'activités et des événements, mais aussi transmettre les informations nécessaires aux animateurs sur sa santé, les adultes référents...

> Si votre enfant a déjà fréquenté les accueils de loisirs municipaux en primaire, vous avez dû recevoir un lien par mail pour mettre à jour votre DIFU.

> Si votre enfant ou ado n'a jamais fréquenté l'accueil de loisirs, RDV au centre Moulin au 12 rue du moulin, accès par le parc de Lattre de Tassigny pour transmettre votre mail, par lequel ce lien vous sera envoyé.

Les inscriptions à chaque mercredi et aux périodes de vacances se feront ensuite sur place.

Des courts séjours sont également proposés en priorité aux jeunes fréquentant le centre ados.

> **Horaires d'accueil du public jeune** : le mercredi 13h30-17h / Vacances : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

> **Horaires d'accueil des parents pour paiement, inscriptions** : les mardis, jeudis et vendredis matin de 9h à 12h et le mardi de 14h à 17h30 (en dehors de ces horaires, seuls les paiements sous enveloppe peuvent être déposés dans la boîte aux lettres au 12 rue du moulin).

**Contact : centre-moulin@ville-lamadeleine.fr
06 83 82 42 12**



Argent de poche contre petits travaux



Le dispositif municipal «argent de poche» propose aux jeunes Madeleinois âgés de 16 et 17 ans de réaliser une mission d'intérêt général au service de la collectivité et de bénéficier en échange d'une gratification de 30€ (15€ en espèces et 15€ en carte cadeau).

Les missions proposées au sein de la Mairie sont variées et concernent différents services : réalisation d'inventaires, petits travaux de

décoration, archivage, aide apportée lors d'événements municipaux...

Chaque mission est établie pour une durée de 3h30 et se déroule entre 8h30 et 12h ou entre 13h30 et 17h.

Les candidatures pour les vacances d'automne sont ouvertes du 1^{er} au 30 septembre. Le dossier à compléter est disponible sur le site internet de la Ville ou à retirer auprès du Point Information Jeunesse, 12 rue du Moulin.

BAC ET BREVET : mentions «très bien» récompensées !

Les examens du baccalauréat et du brevet des collèges sont terminés et les résultats sont tombés en juillet. Vous avez décroché la mention très bien ? La Ville vous récompense !

Chaque année, pour encourager les jeunes Madeleinois et saluer leur réussite scolaire, la Ville organise la cérémonie des « Lauréats de la jeunesse madeleinoise ». À cette occasion, les lauréats se voient remettre un chèque culture d'une valeur de 50 €. Pour en bénéficier, un formulaire est disponible sur le site de la Ville à compléter jusqu'au 28 août à 13h (une photographie de la mention et le justificatif de domicile suffisent).

**Point Information Jeunesse (PIJ) : centre-moulin@ville-lamadeleine.fr
Tél : 06 83 82 42 12**



PREMIERS SECOURS : formez-vous à tout âge !

La formation premiers secours permet d'acquérir les compétences nécessaires pour prêter assistance à une personne dans différents cas d'urgence : accident, étouffement, saignement, perte de connaissance, malaise, brûlure, plaies...

La Ville propose aux Madeleinois à partir de 30 ans une session gratuite de Prévention et Secours Citoyen (PSC), jeudi 24 septembre 2026 de 9h à 17h (places limitées) afin d'acquérir ces réflexes qui peuvent sauver des vies.

Une pause d'une heure sera réalisée pour le déjeuner, repas individuel à prévoir.

RDV salle Moulin, rue du Moulin

Vous souhaitez participer ? Inscrivez-vous via le formulaire sur le site internet de la Ville, rubrique agenda.

Une autre session réservée aux jeunes de moins de 30 ans sera proposée le samedi 17 octobre 2026 : plus d'informations et inscription dans notre édition de septembre.



Du jardinage pour connecter les jeunes enfants à la nature et créer du partage



Le 27 mai dernier, 16 enfants de l'accueil de loisirs Victor Hugo ont partagé des ateliers de jardinage avec 19 enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles, fréquentant le Relais Petite Enfance.

Réunis autour de petits ateliers de jardinage, les enfants ont planté de la ciboulette, de la menthe ainsi que différents légumes. Une belle occasion de découvrir les joies des plantations : creuser, mettre les mains dans la terre, transvaser du compost, arroser et prendre soin des jeunes pousses... En attendant la récolte !

Cette rencontre entre les plus petits et les plus grands a également été riche en émotions. Certains enfants ont eu le plaisir de retrouver leur petit frère ou leur petite sœur, tandis que d'autres ont revu avec joie l'assistante maternelle qui les avait accompagnés durant leurs premières années.

ATELIERS ENFANTS-PARENTS : les rendez-vous de la rentrée à ne pas manquer

La Ville propose des ateliers à vivre et à partager entre parents et jeunes enfants, pour échanger avec d'autres parents, permettre aux enfants de vivre des expériences de socialisation et de s'ouvrir au monde à travers les livres ou encore la musique...

Organisés en semaine, le mercredi et le samedi matin, ces ateliers peuvent être ponctuels ou sous forme de cycles, et se déroulent toujours en petits groupes.

La prochaine programmation commence en septembre, l'ensemble de ces activités se déroule à la Maison de la Petite Enfance, de la Famille et de la Parentalité 9, rue des Gantois :

- Atelier La fougellerie (violoncelle et manipulation d'instruments) jeudi 10 septembre de 9h15 à 11h
- Atelier flocontine (atelier-spectacle autour du livre jeunesse) mercredi 16 septembre de 9h15 à 11h
- Cycle d'ateliers de motricité libre : 5 séances le

mercredi matin de 9h30 à 11h pour enfants de 3 mois à deux ans et demi accompagnés de leur(s) parent(s).

> Soirée de présentation : mardi 22 septembre de 18h30 à 20h.

Ateliers les mercredis 23 septembre, 30 septembre, 14 octobre, 4 novembre et 25 novembre

> Soirée de clôture : jeudi 26 novembre de 18h30 à 20h.

● Atelier KAI DINA, (chants traditionnels, djembé, guitare, percussions et lecture à voix haute)
samedi 26 septembre de 9h15 à 11h

● Atelier TATATOUM (accordéon et chants)

mercredi 7 octobre de 9h15 à 11h.

● Atelier ZIKATANE (comptines, histoire et manipulation d'instruments), samedi 10 octobre de 9h15 à 11h.

Inscriptions via le site internet de la Ville, rubrique agenda.



SEMAINE BLEUE : inscriptions dès septembre

La «semaine bleue», rendez-vous annuel du mois d'octobre dédié aux aînés madeleinois se prépare dès la rentrée. Les inscriptions se dérouleront du 7 au 18 septembre auprès du service aînés. Le programme sera disponible dès mi-août auprès du service. Les activités hebdomadaires proposées aux aînés font une pause estivale, elles reprendront le 7 septembre. **Contact : service-aînés@ville-lamadeleine.fr - 03 20 12 21 62**

POUR UN USAGE APAISÉ DES BERGES DE LA DEÛLE

Que ce soit pour se balader, courir, se rendre dans une ville voisine, profiter du paysage ou observer la richesse de la biodiversité locale, le partage des berges de la Deûle doit se faire dans le respect de chacun !



La voie verte qui longe la Deûle est un aménagement dédié aux déplacements non motorisés. Plébiscitée toute l'année par les piétons, joggeurs et cyclistes, elle est particulièrement fréquentée lors de la saison estivale. Pour en profiter en toute sécurité, le respect de certaines règles est indispensable.

Je suis piéton ou joggeur

- > Je fais attention à ne pas occuper toute la largeur de la berge
- > Je fais attention à la trajectoire des cyclistes pour ne pas les frôler ou leur couper la route.

Je suis cycliste ou à trottinette

- > J'adapte ma vitesse sans forcer le passage.
- > Je m'assure que l'on m'ait entendu approcher.
- > Je prête attention à la trajectoire des autres usagers.

Je promène mon chien

- > Je tiens mon chien en laisse.
- > Je ramasse ses déjections.

INFOS TRAVAUX

33 avenue Bernadette

Renouvellement du réseau basse tension ENEDIS jusqu'au 17 juillet. Le stationnement sera interdit entre le n°29 et n°33 et le n°26 et n°40.

8 rue Léon Trulin

Création d'un branchement d'assainissement jusqu'au 24 juillet. Le stationnement y sera interdit.

Rue des Poètes et avenue Foubert

Réfection des trottoirs jusqu'au 24 juillet. Le stationnement sera interdit.

Angle de la rue du Général de Gaulle et rue Koenig

Travaux de maintenance du réseau de gaz jusqu'au 24 juillet. Le stationnement sera interdit.

Rue Pompidou

Réfection de la chaussée, bordures et caniveaux jusqu'au 31 juillet. La circulation sera alternée jusqu'au 10 juillet. La portion de rue comprise entre le rond-point de la rue Gambetta et de la rue Salengro sera barrée du 13 au 17 juillet. L'accès au parking de la Place des Fusillés et Déportés sera maintenu.

Rue Saint-Pierre

Réfection de la chaussée jusqu'au 6 août. La route sera barrée (sauf riverains) durant 2 jours et le sens de circulation sera inversé.

144 rue du Général de Gaulle

Réfection de la chaussée jusqu'au 6 août. Le stationnement y sera interdit.

Rue Lamartine et angle rues des Gantois et Saint-Victor

Renouvellement du réseau de gaz en 2 phases :
> rue Lamartine du 24 août au 18 septembre
> rue Saint Victor du 31 août au 16 octobre
Le stationnement sera interdit et la route sera barrée de 8h à 17h (sauf riverains). Des déviations seront mises en place.

Rue Scrive et berges de la Deûle

Les travaux de création d'un pont entre la rue Scrive et la rue Sadi-Carnot à Saint-André débute le 15 juillet. La piste cyclable le long de la Deûle sera réduite provisoirement.

LA MADELEINE À PIED !

MARCHER ET VOIR SA VILLE AUTREMENT

Avec ses 2,8 km², la Ville de La Madeleine se parcourt facilement à pied. Souvent qualifiée de « ville-village », elle offre un cadre de vie où la marche s'impose naturellement comme le mode de déplacement le plus adapté.

À travers la carte « La Madeleine à pied », la Ville réaffirme sa volonté de placer la marche au cœur de sa politique de mobilité en cohérence avec son Plan de Déplacement Doux adopté dès 2009 et revisité en 2019.

Élaborée avec la Métropole Européenne de Lille, la carte présente trois exemples de parcours piétons, démontrant, au travers des temps de parcours affichés, la proximité entre les lieux de vie, les services et les équipements publics, les commerces et les espaces de nature en ville.

Pratiquée au quotidien, la marche présente de nombreux bénéfices : il s'agit d'une activité physique non traumatisante, qui concourt à la santé, accessible à tous et gratuite. Elle répond également aux enjeux environnementaux et favorise l'écono-

mie locale en facilitant l'accès aux commerces de proximité et aux circuits courts, tout en renforçant les échanges et le lien social.

La marche s'inscrit en outre dans une logique de complémentarité avec d'autres modes de déplacement comme le vélo ou les transports collectifs. La Ville de La Madeleine s'est d'ailleurs engagée très tôt en faveur des mobilités actives en déclinant de nombreuses actions sur son territoire en lien avec le Plan Climat Air Energie du Territoire et le Plan de Déplacements Urbains de la Métropole Européenne de Lille.

Retrouvez cette carte de marchabilité à l'accueil de la mairie et en téléchargement sur le site internet de la Ville.

LE SAVEZ-VOUS ?



SOLAMAD : 1 GIGAWATTHEURE PRODUIT DEPUIS 2021 !

1 GWh correspond à 1 000 MWh, soit 1 milliard de wattheures, équivalent à 1 000 000 ampoules de 10 Watts éclairant pendant 100 heures !

Pilier du «Carré Magique Écologique» madeleinois, aux côtés du schéma de verdissement (voir dossier du mois), de Re'Sources et de la ferme urbaine, le projet «SOLAMAD» a été initié en 2019 par la Municipalité. Il consiste au déploiement de panneaux photovoltaïques sur les équipements municipaux qui offrent un grand potentiel d'ensoleillement.

Depuis 2021, les toits du stade Carpentier, du Complexe sportif Dhinnin, du pôle technique municipal et les toits des écoles

Victor Hugo et Anne Frank ont été équipés, portant la surface photovoltaïque à 3000m², capables de satisfaire 20% des besoins électriques des bâtiments communaux.

La Ville poursuit ses installations en 2026 sur les toits de Re'Sources (ZAS) et de la salle Flandre.

À terme, la Municipalité souhaite atteindre 6500m² de surface photovoltaïque pour satisfaire 50% des besoins électriques de la Ville, ce qui permettrait de générer 300 000 €

d'économies par an.

Vous pouvez désormais consulter les chiffres de production en direct et leur équivalent en termes de consommation électrique moyenne d'un logement, sur le site de la Ville, rubrique transition écologique.



Ne jetez pas vos objets en bon état, propres et fonctionnels... Donnez-les !

Dans le cadre de la semaine européenne du développement durable, la Ville organise sa 5^{ème} édition de la donnerie entre Madeleinois du 30 septembre au 3 octobre à l'espace Malraux.

Qu'est ce qu'une donnerie ?

Une donnerie est un lieu où vous donnez et où vous récupérez sans échange d'argent. Vous

pouvez : donner et récupérer, donner sans récupérer et récupérer sans donner.

Que pouvez-vous donner ?

Décoration, vaisselle, jouets, livres, petit électroménager fonctionnel.

Vous ne pouvez pas donner :

Des vêtements, chaussures, produits alimentaires, meubles et gros électroménager.

Retrouvez les modalités de dépôt et de récupération sur les différents outils de communication municipaux.

À LA RENTRÉE, LA BONNE RÉOLUTION, C'EST LE DÉFI BAS CARBONE !

Après une pause estivale, les ateliers gratuits du défi bas carbone sont de retour ! Ce défi, initié par la Municipalité, vous permet de participer à différentes activités pour contribuer concrètement à la transition écologique, notamment à travers la réduction de votre impact environnemental.

Atelier de fabrication de lessive, adoucissant et savon détachant

Lundi 7 septembre de 17h30 à 19h30 en partenariat avec la Maison de l'Eau, de la Pêche & de la Nature à l'espace Dufour, rue du Général de Gaulle (public adulte)

Balade nature : à la découverte de la biodiversité

Mercredi 16 septembre de 14h à 16h en partenariat avec Nord Nature Environnement dans le parc Yvonne Abbas avec utilisation de filet à papillons et jumelles (public familiale)

Pour participer, inscrivez-vous gratuitement en ligne :

ville-lamadeleine.fr/agenda ou en appelant le service transition écologique : 03 20 12 79 75



ENSEMBLE, SEMONS LE VERDISSEMENT

Face aux défis climatiques et environnementaux, la Ville de La Madeleine agit concrètement.

Depuis plusieurs années la Municipalité a ainsi fait le choix de mettre en œuvre un «carré magique écologique» fondé sur 4 piliers : l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments municipaux, l'aménagement d'une Zone d'Activités Solidaires (ZAS) baptisée Re'Sources, la création d'une ferme urbaine et le déploiement d'un schéma de verdissement sur l'ensemble de la commune. Ce dernier a vocation à lutter contre la pollution et les îlots de chaleur, améliorer la qualité de l'air et favoriser la biodiversité.



VILLE LABÉLISÉE «3 FLEURS» AU CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Le label «Villes et Villages Fleuris» est une référence en matière de qualité de vie et de valorisation paysagère. **Depuis presque 25 ans, la Ville de La Madeleine détient le label «3 fleurs», qui vient récompenser son engagement pour la protection du cadre de vie Madeleinois.**

Les critères d'attribution de ce label, à l'origine dédiés à la qualité esthétique du fleurissement, ont progressivement fait une place prépondérante à la manière d'aménager et de gérer les espaces paysagers. Il s'agit donc d'une reconnaissance de l'attention portée au fleurissement de la ville, mais pas seulement... L'environnement, le cadre de vie, la propreté et la transition écologique sont aussi étudiés et scrutés par le jury. Ce dernier, composé de professionnels du fleurissement et de l'environnement, relève, à chacun de ses passages, «la qualité et le soin apportés à l'entretien

des arbres et à la taille des arbustes», ou encore, «l'implication des habitants avec la mise à disposition de carrés potagers, les chantiers citoyens, le don d'arbres...». Lors de sa dernière visite, le jury a également apprécié le projet municipal de schéma de verdissement, partie intégrante du «carré magique écologique». Des actions qui fleurissent et que la Municipalité sème depuis plusieurs années maintenant.

En complément du label «3 fleurs», le jury régional des «Villes et Villages fleuris» a aussi attribué à La Madeleine le prix régional de l'arbre, à deux reprises, en 2022 ainsi qu'en 2015. Ce prix récompense les collectivités qui assurent, dans le cadre d'une politique globale et cohérente de l'environnement et des paysages, une gestion exceptionnelle et innovante de leur patrimoine arboré.

DES ESPACES VERTS

grandissants et accueillants

Toujours plus nombreux, les espaces verts municipaux s'étendent sur le territoire madeleinois ! Des parcs, des jardins et des squares publics qui constituent de véritables lieux de détente, de rencontre et de fraîcheur. Répartis sur l'ensemble de la commune, ces espaces verts de proximité participent pleinement à la qualité du cadre de vie des habitants. Entretien et fleurissement tout au long de l'année par les jardiniers du service espaces verts, ces sites disposent également de nombreux équipements de détente, de loisirs et sportifs, installés par la Ville.

Pour les enfants de 2 à 12 ans (âges recommandés indiqués par des panneaux sur place), des aires de jeux composées de toboggans, jeux à bascule, panneaux ludiques... sont présentes dans 23 parcs, jardins et squares. Deux aires de jeux disposent aussi de jeux inclusifs, accessibles aux enfants en situation de handicap, dans le parc Anne Frank et le parc Boniface.

Pour les sportifs du dimanche ou de tous les jours, des agrès sportifs sont

installés dans le parc Botanique, le parc Yvonne Abbas et le parc Malraux. Des city-stades sont aussi présents au jardin des 4 saisons, au parc Boniface, au parc Botanique, au parc des Acacias et au parc Malraux. Des terrains de pétanque sont disponibles en accès libre dans le parc Alphonse Juin et les jardins de l'Europe, et des tables de ping pong sont installées dans le square Gaston Leclercq, le parc Malraux et le parc Saint-Vital.

Les bancs et transats répartis dans chaque espace vert, invitent à faire une pause, à profiter d'un moment de calme au milieu de la verdure, mais aussi à lire quelques pages ! En effet, des boîtes à livres sont mises à votre disposition dans le jardin de la Médiathèque, le parc Botanique, le parc Malraux, le parc Saint-Vital, le square Pierre de Coubertin, le square Claude Jegou, le square Maurice Schumann, le square Dominique Bernard et le square Fernande Poulain.

La transition écologique n'est pas en reste. Carrés potagers et composteurs collectifs sont en effet répartis dans différents parcs et squares.

Un poulailler associatif géré par la société d'Horticulture et des Jardins Familiaux Madeleinois est installé dans le parc Malraux et une forêt urbaine s'épanouit dans le parc Boniface. Quant à nos amis à 4 pattes, ils peuvent profiter de 4 caniparcs aux parcs Boniface et De Lattre de Tassigny, ainsi qu'à l'avenue Maréchal Leclerc et rue du Parc.

Trois nouveaux espaces verts ont été créés et seront très prochainement ouverts : le square Fernande Poulain (rue Amand Ostande), le jardin Valentine Defeller (sentier du Chaufour) et le square Claude Jegou (rue Kléber).

Retrouvez la liste complète des espaces verts sur la carte interactive du site internet de la Ville.



Parc Anne Frank



Jardins de l'Europe

Dans les cours d'écoles,

LA VÉGÉTALISATION S'ÉPANOUIT !

De 2022 à 2023, dans le cadre du déploiement du schéma municipal de verdissement et de la végétalisation des cours d'écoles, des espaces verts ont été créés, de nombreux arbres et arbustes ont été plantés et des bacs de plantations ont aussi été installés pour permettre aux élèves de s'adonner aux activités de jardinage. Ces aménagements et plantations ont été opérés en concertation avec les équipes éducatives. À titre d'exemple, dans la cour du groupe scolaire Victor Hugo, un espace végétal a remplacé le bitume sur une surface de 600 m². À l'école Kléber, la cour a bénéficié de la création d'un espace végétal de 150 m². À l'école Du Moulin Alphonse Daudet, un accès a été créé dans la cour pour permettre aux enfants de profiter librement d'un jardin attenant. À l'école Rostand, un accès au jardinet a été ouvert et une bande enherbée et fleurie a été installée près des arbres. Enfin, à l'école Eugène d'Hallendre, un espace vert a été créé au pied des arbres, le long de la façade.

AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ

La Ville agit pour la biodiversité depuis de nombreuses années. Dans ce cadre et depuis juillet 2023, le parc Yvonne Abbas et le jardin pédagogique sont référencés Refuge LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux).

Concrètement, la Ville s'est engagée à y mener un plan d'action favorisant la biodiversité. Des inventaires faunistiques et floristiques y ont été réalisés.

Des espaces de fauche tardive ont aussi été instaurés dans plusieurs espaces verts publics. La Ville y applique une gestion écologique, en ne réalisant qu'une seule fauche, en automne, afin de créer des zones refuges pour les oiseaux, insectes et plantes, et ainsi, favoriser la biodiversité.

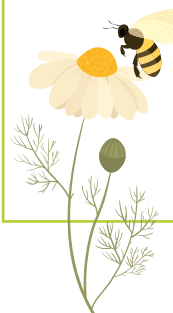
En 2024, la Ville a été labellisée «Apicité - Démarche remarquable» (2 abeilles) pour son action de préservation de la biodiversité et en particulier des abeilles (fauche tardive, prairies fleuries, présence de ruches sur le toit de l'Hôtel de Ville, lutte contre les frelons asiatiques).

CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE PARTICIPATIF DE LA BIODIVERSITÉ

En 2025, la Ville a initié un observatoire citoyen de la biodiversité, avec l'objectif d'établir un inventaire de la faune et de la flore présentes dans notre commune, afin de mieux les connaître et de les préserver.

Comment participer ?

Repérez la faune et la flore locale, et prenez en photo ce que vous observez. Envoyez ensuite votre photo grâce au formulaire sur le site internet de la Ville, en indiquant le nom de l'espèce que vous pensez avoir identifiée, le site d'observation et la date de prise de vue.



TOUJOURS PLUS DE VERDISSEMENT, EN IMPLIQUANT ET EN ACCOMPAGNANT LES HABITANTS

Si le verdissement de La Madeleine s'appuie sur les actions de la Municipalité, il repose également sur l'engagement de ses habitants. En récompensant depuis de nombreuses années les Madeleinois qui participent à l'embellissement de la Ville via le concours «La Madeleine Fleurie», la Municipalité valorisait déjà cet engagement citoyen. Dans le cadre de son schéma municipal de verdissement, la Municipalité a mis en place de nouveaux dispositifs visant à encourager les Madeleinois à participer activement au verdissement de la commune et ainsi à contribuer au développement de la nature en ville et au renforcement de la biodiversité.

DON D'ARBRES ET DE BULBES

Depuis 5 ans, la Municipalité offre chaque année aux habitants un arbre ou un arbuste ainsi que des bulbes de fleurs. Cette opération s'inscrit dans le cadre du schéma municipal de verdissement. L'objectif est de mailler le territoire communal de végétaux : ceux plantés directement par la Ville dans l'espace public... et ceux que les habitants plantent dans leurs jardins ou installent sur leurs balcons.

Grâce à cette belle dynamique collective, plus de 1 500 arbres et arbustes ont déjà été offerts aux Madeleinois.

Pas moins de 40 essences régionales ont été soigneusement sélectionnées pour leur adaptation au climat et aux sols locaux. Les arbustes proposés mesurent environ 1 mètre, et les arbres atteignent 2 mètres de hauteur pour un diamètre de 10/12 cm. Les agents de la Ville vous conseilleront sur le choix de l'espèce la plus adaptée à votre terrain et sur la meilleure manière d'en prendre soin.

Envie de planter un arbre dans votre jardin ou de verdifier votre balcon ? Inscrivez-vous gratuitement sur le site internet de la Ville, jusqu'au 31 août.

La remise des végétaux aura lieu en novembre, période idéale pour planter et offrir à votre futur arbre ou arbuste les meilleures chances de s'épanouir ! (Un arbre peut être demandé tous les deux ans).



UNE NAISSANCE, UNE PLANTE

Depuis 5 ans, afin de souhaiter la bienvenue aux jeunes enfants madeleinois nés dans l'année écoulée, la Ville convie les familles à une cérémonie à l'occasion de laquelle elle offre une plante (d'intérieur ou d'extérieur) à chacun des enfants (voir p.4). Les inscriptions se déroulent traditionnellement durant les mois de mars et avril.

Cette action symbolique s'inscrit dans le cadre du schéma municipal de verdissement de la Ville. Ainsi, les enfants et les plantes pourront grandir et s'épanouir ensemble. Depuis la mise en place de ce dispositif, les nombreux groseillers et framboisiers plantés ont sans doute déjà dû régaler leurs petits propriétaires avec leurs petits fruits sucrés et



PERMIS DE VÉGÉTALISER

Afin d'inciter les Madeleinois à verdifier la façade de leur habitation la Municipalité a initié «le permis de végétaliser».

La végétalisation des façades présente de nombreux avantages, en plus d'embellir nos rues, elle permet une meilleure isolation thermique et une réduction de la pollution de l'air, tout en favorisant la biodiversité en ville.

En partenariat avec la Métropole Européenne de Lille, la Ville vous propose de réaliser gratuitement une fosse creusée dans le trottoir devant votre façade (sous réserve des critères d'éligibilité), ou à défaut, vous remettra une jardinière si la largeur du trottoir le permet. Suite à la réalisation de la fosse par la MEL, la Ville vous fournira un kit de végétalisation contenant une plante grimpante, un système de fixation, un sac de compost et un guide de végétalisation.

Comment formuler une demande ?

Effectuez votre demande de végétalisation auprès du service Transition Écologique, qui peut vous accompagner pour constituer votre dossier (visite, conseils, plans...). Le formulaire de demande est téléchargeable sur le site internet de la Ville.

Informations : 03 20 12 79 75.

CIMETIÈRES VÉGÉTALISÉS, UN HAVRE POUR LA BIODIVERSITÉ

En 2025, toujours dans le cadre du schéma municipal de verdissement, une mare a été créée dans l'ancien cimetière, avec le concours de la Métropole Européenne de Lille. Agrémenté de fleurs et de plantes aquatiques, cet aménagement paysager est aussi propice au recueillement. Cet espace à la fois humide et planté représente une aire de biodiversité et de découverte de la nature. L'année dernière, la Ville avait déjà entrepris l'enherbement de la totalité des allées des deux cimetières madeleinois, soit une surface totale de 30 000 m². Cet engazonnement présente de nombreux avantages : il favorise la nature en ville et la biodiversité locale, il limite la pousse des plantes indésirables et réduit les coûts d'entretien. Dans le cadre de la végétalisation des cimetières, une parcelle naturelle d'inhumation a été réalisée dans l'ancien cimetière.



DES ÎLOASIS semés dans la ville

Vous les voyez pousser et prendre de l'ampleur depuis un peu plus d'un an, aux 4 coins de la commune : les «îloasis» ! Ces espaces de verdissement réalisés par la Municipalité sur de petites surfaces permettent de créer des poches de biodiversité et de fraîcheur, contribuant aussi à une meilleure qualité de l'air.

Depuis l'année dernière, plusieurs îloasis s'épanouissent ainsi aux 4 coins de la commune : rue Desquiers, rue du Pré Catelan, rue Kléber, avenue de la République, rue du Général de Gaulle et à l'angle des rue Paul Doumer et avenue de la République. Différents arbres et végétaux peuplent ces petits îlots de fraîcheur, tels que des graminées, des arbustes et autres vivaces.



Îloasis avenue de la République

LA VÉGÉTALISATION GRIMPE SUR LES FAÇADES DES BÂTIMENTS

La végétalisation d'une façade comporte plusieurs avantages :

- Une meilleure isolation thermique du bâtiment et une réduction des îlots de chaleur sur l'espace public : les plantes réduisent les variations de température et gardent le bâtiment plus frais en été.
- Une amélioration du confort lié à la qualité de l'air : les végétaux captent certains polluants atmosphériques et produisent de l'oxygène.
- Une réduction du bruit : la végétation absorbe une partie des bruits venant de l'espace public.
- Une amélioration de la biodiversité en ville : les insectes pollinisateurs, oiseaux ou petits animaux y trouvent un habitat naturel ou une source de nourriture.
- Une plus-value esthétique et en terme de bien-être : les façades sont embellies et le contact visuel avec le végétal s'avère bénéfique pour la santé mentale.

Depuis 2025, la Ville végétalise progressivement les façades des bâtiments communaux. Ainsi, 26 fosses ont été creusées et plantées, sur les façades de la crèche «Les Zébulons», du jardin pédagogique, du CCA - Le Millénaire, de l'école Courbet, de l'école Louise de Bettignies, de l'école Rostand ou encore du boulo-drome municipal.



Façade végétalisée le long de l'école Louise de Bettignies

3 questions à **DAVID BOURSQUOT**, Adjoint délégué à la transition écologique et à la qualité du cadre de vie

Dans ce dossier, nous avons fait le point sur les actions engagées dans le cadre du schéma municipal de verdissement. Qu'en est-il de l'avancement des projets des autres piliers du «carré magique écologique» madeleinois ?

La Zone d'Activités Solidaires (ZAS), baptisée Re'sources, a été inaugurée en décembre 2025. Ce tiers-lieu inédit et innovant est géré par l'association SAS Insertion qui y a installé son siège social. La ressourcerie - recyclerie «Le Grenier», y a ouvert ses portes en début d'année 2026. Les Ateliers Madeleinois d'Intégration Sociale (AMIS) y sont installés. L'outillothèque bricothèque et l'atelier d'entretien et de réparation pour vélos y sont en cours de déploiement. Quant au café solidaire, il y ouvrira ses portes début septembre.

Concernant le plan SOLAMAD, actuellement 5 sites municipaux sont équipés de panneaux photovoltaïques, portant la surface photovoltaïque à 3000 m², capables de satisfaire 20% des besoins électriques des bâtiments communaux. De nouveaux panneaux seront prochainement installés sur les toits de Re'Sources (ZAS) et de la salle Flandre. Enfin, la ferme urbaine, a bénéficié d'un apport de terre végétale au début du printemps. De la luzerne bio y a été semée début juin afin de préparer le sol pour le futur exploitant et de limiter le développement des mauvaises herbes.

Au sujet de la ferme urbaine, peut-on dire que ce projet s'inscrit aussi dans le schéma municipal de verdissement ?

Avec un terrain cultivable d'une

surface de 10 000 m², la ferme urbaine contribue indéniablement au verdissement de la commune. Et ce n'est pas tout ! La Municipalité est mobilisée pour que près de 300 nouveaux arbres soient plantés sur les 3 hectares compris entre la future ferme urbaine et le parc Yvonne Abbas.

La nature en ville, c'est aussi produire autrement. Quelles actions la Ville mène-t-elle pour soutenir l'agriculture urbaine ?

Le verdissement passe aussi par une autre manière de cultiver, de consommer et de vivre la nature au quotidien. Depuis plusieurs années déjà, la Municipalité a pris le chemin de l'agriculture urbaine. De nombreux arbres et arbustes fruitiers ont été plantés dans différents espaces publics, des ruches sont installées sur la terrasse



de l'Hôtel de Ville, des aides sont proposées pour encourager les habitants, les Jardins Familiaux Jean Verhelle étendus sur 25 517 m² comptent 132 parcelles, le jardin pédagogique rue Carnot est planté d'arbres et d'arbustes fruitiers et compte 25 carrés potagers entretenus par les écoliers et les aînés. Afin d'équilibrer géographiquement l'offre de ce type d'espace, un second jardin pédagogique et partagé sera aussi créé dans le quartier de Berkem.

LA MADELEINE AUTREFOIS : l'empreinte de la famille Desmazières

Implantée à Berkem dès 1835, la famille Desmazières a profondément marqué le quartier. Entre activité industrielle, mécénat et histoire napoléonienne, son empreinte demeure encore visible aujourd'hui.



L'école des filles devenue le centre social C.Janssens-Acoljaq a été financée par cet industriel.

Les Desmazières installèrent leur usine à Berkem en 1835, ils étaient spécialisés dans la fabrication du sucre. L'usine se trouvait dans leur vaste propriété, située à mi-chemin entre la rue du Pré Catelan, la rue Sainte-Hélène et les bords de Deûle. Employant une centaine de personnes, elle fut en activité pendant une dizaine d'années.

Malgré la courte présence de leur sucrerie, les Desmazières eurent un impact considérable dans la construction du quartier de Berkem, notamment par le financement de nombreux édifices.

Henri Desmazière fut, en effet, considéré comme un « bienfaiteur » en raison de ses nombreux investissements. Il fut à l'origine de la construction de la première église Saint-Vital, achevée en 1868. La pierre sépulcrale et le caveau familial des Desmazières se trouvent d'ailleurs dans cette église.

Un an plus tard, la famille finança la construction d'une école de filles dans la rue Berkem ; ce bâtiment est aujourd'hui celui du Centre social Acoljaq-Christian Janssens. Elle fut également à

l'origine de la construction du bâtiment devenu l'EHPAD « Ma Maison », rue Georges Pompidou.

La famille appartenait à la noblesse d'Empire : Henri Desmazières était le petit-fils de Louis Marchand, valet de chambre et exécuteur testamentaire de Napoléon Bonaparte. Il lui resta fidèle jusqu'au bout, l'accompagnant jusqu'à Sainte-Hélène. Sur son lit de mort, l'Empereur lui aurait attribué le titre de comte.

Bien que cette histoire fût soumise à la controverse, son titre fut confirmé par Napoléon III en 1869. Sa fille Melvina épousa le comte Edouard Desmazières et de leur union naquit Henri. C'est très probablement en lien avec cette histoire que la rue Sainte-Hélène a été nommée ainsi, ce chemin longeant l'ancienne propriété des Desmazières. Une autre rue madeleinoise porte aussi le nom de Desmazières depuis 1913.

Rejoignez le Conseil Communal Consultatif !

Vous souhaitez participer à la vie citoyenne de votre commune ? La Ville lance un appel à candidatures pour recomposer le collège des habitants du Conseil Communal Consultatif (CCC).

Instance de dialogue et de concertation, le CCC est composé d'habitants, de représentants des structures et des associations locales (associations familiales, sociales, culturelles, de loisirs, établissements d'enseignement) et d'élus dont les délégations municipales sont directement intéressées par la composition et le fonctionnement de cette instance de démocratie participative.

Le Conseil Communal Consultatif se réunit plusieurs fois dans l'année, selon un ordre du jour co-construit autour des grands enjeux de la commune : cadre de vie, citoyenneté, solidarités, jeunesse, vie associative, animation locale, sécurité ou encore projets municipaux. Cinq habitants seront retenus pour représenter la diversité des quartiers et des générations de la commune.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 15 septembre 2026.

Pour candidater, adressez votre demande à la mairie en précisant vos coordonnées, et vos motivations soit par courrier, soit via le formulaire disponible sur le site internet de la Ville.



Germain Pauchet nous a quittés

Le Maire, les élus et l'ensemble du Conseil municipal et des agents municipaux ont appris avec tristesse le décès de Monsieur Germain Pauchet survenu le 21 juin dernier. Ce dernier a été Conseiller Municipal durant les deux derniers mandats de Claude Dhinnin, de 1995 à 2008. Il était aussi engagé dans le milieu associatif et sportif, ayant été le Président de «La Madeleinoise de tir», club de pratique du tir sportif, de loisir et de compétition à la fin des années 70. Nous adressons à sa famille, à ses proches et à tous ceux qui l'ont connu nos plus sincères condoléances.



HOMMAGE À MICHÈLE DELANNOY

La Municipalité a appris avec tristesse le décès de Michèle Delannoy survenu dans la nuit du mercredi 24 au jeudi 25 juin.

Conseillère municipale de notre commune de 2008 à 2026, elle a toujours exercé son mandat avec sérieux, disponibilité et dévouement au service des habitants. Sa personnalité joviale et positive l'a naturellement amenée à répandre sa bonne humeur autour d'elle, et son souci d'autrui à s'engager pour le bien commun.

Son engagement ne s'est d'ailleurs pas limité à la vie municipale. Très investie dans le tissu associatif local, elle a contribué avec générosité à l'animation et à la solidarité dans notre commune, notamment en étant salariée puis bénévole à la résidence seniors «Ma Maison», tenue par Les Petites Sœurs des Pauvres où elle participait aux activités en soutien à l'équipe encadrante et soignante auprès des personnes âgées.

La Ville de La Madeleine, son Maire Sébastien Leprêtre, l'ensemble des élus du Conseil Municipal et des agents municipaux adressent leurs sincères condoléances à ses proches et à tous ceux qui l'ont connue.

DÉPOSEZ VOTRE PROJET POUR LA VILLE !

Le budget participatif est un dispositif de participation citoyenne permettant aux citoyens de s'exprimer sur l'affectation d'une partie du budget de leur collectivité. Vous pouvez ainsi déposer des projets puis voter pour ceux que vous souhaitez voir réaliser. Le renouvellement de ce dispositif dans le cadre du mandat 2026-2032 a été acté par le Conseil Municipal du 24 juin dernier.

Qui peut déposer un projet ?

Tous les résidents madeleinois, dès l'âge de 10 ans peuvent déposer un projet avant le 15 octobre prochain, ainsi que les classes de CM2 des écoles madeleinoises, en tant que collectif.

Comment déposer un projet ?

Les projets sont à déposer en ligne via le formulaire dédié sur le site : budgetparticipatif.ville-lamadeleine.fr. Des formulaires papier sont également à disposition à l'accueil de la mairie, accompagnés d'une urne pour recueillir les bulletins de participation complétés.

Deux permanences physiques seront organisées à la rentrée à la médiathèque, le mercredi 16

septembre de 14h à 16h, et au centre social Acoljaq Christian Janssens, le

Quel type de projet est éligible ?

Le projet proposé doit :

- Relever de l'intérêt général et être accessible à tous librement et gratuitement.
- Respecter la légalité et les valeurs laïques et républicaines. Les projets ne doivent pas être discriminants.
- Concerner le territoire de La Madeleine à l'échelle d'un lieu, d'un quartier ou de toute la ville.
- Relever des compétences communales
- Être proposé par une personne extérieure au prestataire qui serait éventuellement amenée à concrétiser le projet.

- Impliquer uniquement des dépenses d'investissement du budget communal. Pour être recevables, les projets ne doivent pas engendrer de dépenses de fonctionnement.

- S'inscrire dans les thématiques listées ci-dessous :

- La protection de la sécurité
- La protection de la santé
- La protection du pouvoir d'achat et la garantie de la solidarité
- La protection du cadre de vie
- La protection de l'environnement
- L'apaisement, la sécurisation et l'équilibrage des déplacements
- La culture de l'identité «ville-village» de La Madeleine
- La transmission et la culture des valeurs de la République
- La simplification de la ville



La pose de nichoirs à chauve-souris a fait partie des projets lauréats du budget participatif 2025

- L'ouverture de nouveaux lieux créateurs de liens
- Le faire avec les habitants

Votre projet peut être déposé ici



Calendrier du budget participatif 2026



SERVICES PUBLICS + : VOTRE AVIS SUR NOS SERVICES COMPTE

Le label Services Publics + a été créé pour reconnaître et valoriser les services publics engagés dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de service. La Ville de La Madeleine adhère à cette démarche en 2026 après avoir déjà reçu par le passé le label Qualivilles.

Ce label atteste concrètement de la qualité du service rendu aux usagers et de la mise en œuvre des engagements du programme Services Publics + sur l'ensemble du territoire, jusqu'au niveau local. La Ville de Madeleine y candidate pour son accueil et son service état-civil.

A travers cette démarche exigeante, le label Services Publics + constitue un repère de confiance pour les citoyens et un levier de progrès et de reconnaissance pour les services engagés au quotidien dans l'amélioration de l'accueil, de l'accompagnement et de la satisfaction des usagers.

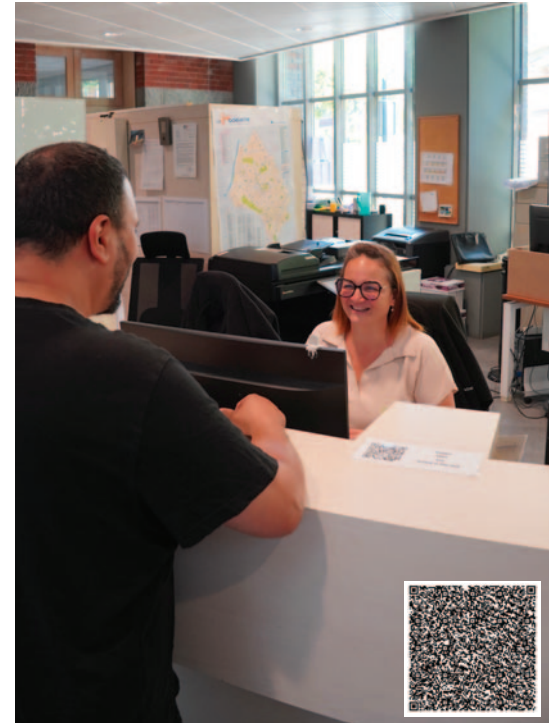
L'obtention du label repose sur 8 engagements : fournir un accueil bienveillant à l'usager, proposer une entrée en contact facile avec les services (physique, par mail ou téléphone), adapter sa réponse à la situation de chaque personne, traiter la demande dans les délais annoncés, mettre à disposition une information simple, claire et accessible, rendre facile l'accès aux résultats de l'étude, prendre en compte l'avis des usagers pour

améliorer le service, réaliser des actions pour limiter l'impact environnemental des activités de la Ville.

Le dossier du label se compose de trois éléments :
● Une enquête auprès des agents et des managers mesurant les effets du programme sur l'organisation interne, les pratiques professionnelles et la qualité des relations avec les usagers a été réalisé du 28 mai au 5 juin derniers.

● Un questionnaire est proposé aux usagers jusqu'au 28 août (voir QR code ci-contre). Il permet de recueillir votre perception sur la qualité du service et sur le respect des engagements pris par les services. Si vous entrez en contact avec l'accueil la mairie ou avec l'état-civil, vous serez invités à répondre à ce court questionnaire.

● Un audit sera réalisé par un organisme de certification externe en septembre qui évaluera le niveau de maîtrise des engagements ainsi que l'efficacité du processus d'amélioration.



PAVÉS DE MÉMOIRE : une cérémonie en hommage à la famille D'Hallendre, trois résistants durant la seconde Guerre Mondiale



Le 29 mai 2026, des « pavés de mémoire », ont été posés devant le dernier domicile de la famille D'Hallendre situé au 41 rue Pompidou à La Madeleine.

Sébastien Leprêtre Maire de La Madeleine, Théo Hooreman, Président de l'association Stolpersteine Nord-Pas-de-Calais, Estelle Delebarre, Directrice du Musée de la Résistance de Bondues et son équipe, ainsi que des élèves du collège Albert Roussel de Tourcoing ont rendu hommage aux

résistants madeleinois Eugène, Lucienne et Edgard D'Hallendre. À travers une lecture à plusieurs voix, les collégiens ont retracé le parcours d'Eugène, cheminot et diffuseur de tracts clandestins, de Lucienne, active au sein du réseau d'évasion Comète, et d'Edgard, engagé aux côtés de ses parents pour aider des aviateurs alliés à rejoindre l'Angleterre.

Les élèves ont également rappelé le destin tragique de la famille : arrêtés par la police allemande en juillet

1943, Eugène fut fusillé au fort de Bondues en décembre de la même année, tandis que Lucienne fut déportée et qu'Edgard connut la captivité avant d'être libéré en 1945. Edgard, unique survivant de la famille, s'est éteint en 2016 à l'âge de 94 ans.

Au-delà de l'hommage rendu à trois résistants madeleinois, cette cérémonie a souligné l'importance de la transmission de la mémoire aux jeunes générations, afin que le courage, l'engagement et les valeurs défendues par la famille D'Hallendre continuent de vivre.



MAXIME BRICE, ENTRE EXPÉRIENCE ET AMBITION

Maxime Brice, boulanger récemment installé à La Madeleine, a participé pour la deuxième fois au Concours national du meilleur croissant au beurre de France. Il en est revenu avec le titre de vice-champion de France, distinction qui témoigne d'un niveau d'excellence reconnu à l'échelle nationale.

Le Concours national du meilleur croissant au beurre réunit un représentant par région, soumis à l'évaluation d'un jury composé de Meilleurs Ouvriers de France. Les candidats disposent de cinq heures pour produire trente croissants au beurre d'exactly soixante grammes, tout écart de grammage entraînant une pénalité. La préparation de la pâte, effectuée la veille, est quant à elle limitée à une heure trente.

L'évaluation porte sur l'ensemble des aspects du métier : respect des règles d'hygiène, organisation du laboratoire, maîtrise technique de la pâte feuilletée et qualité du feuilletage. La dégustation permet au jury d'apprécier la cuisson, la couleur, la forme et la régularité des pièces, chaque croissant devant être identique aux autres.

Maxime Brice a été formé dans un environnement professionnel dès l'enfance, son père exerçant la boulangerie et son grand-père la boucherie. Cette transmission intergénérationnelle du savoir-faire artisanal constitue le fondement de sa pratique, déclinée en 7 boutiques dans les environs de Lille.

À la Boulangerie Brice, les croissants sont proposés à quatre-vingt-cinq

grammes cuits, reflétant le parti pris d'une fabrication généreuse, avec l'emploi d'un beurre de qualité AOP. Cette approche se distingue volontairement des contraintes réglementaires imposées en compétition.

Maxime Brice ne souhaite pas se représenter dans cette catégorie dans l'immédiat, préférant approfondir d'autres domaines de la boulangerie. Il participera en fin d'année au Concours de la meilleure galette de France, avec l'objectif d'accéder au podium.

Par ailleurs, le boulanger, associé à sa sœur Marion, envisage l'ouverture prochaine d'une huitième boulangerie.

BOULANGERIE BRICE
211 rue du Général de Gaulle
03 20 39 31 04

VIVRE
ET
TRAVAILLER



LOTO UCAP : UN DIMANCHE SOUS LE SIGNE DE LA CHANCE

La salle Kléber accueillera le dimanche 20 septembre un grand loto organisé par l'UCAP (Union des Commerçants, Artisans et Professionnels) et ses adhérents. Une belle occasion de se retrouver, de tenter sa chance et de passer un après-midi en famille. L'événement débute à 14h, avec ouverture des portes à 13h. 1000 euros de lots seront à remporter tout au long de l'après-midi, répartis sur quatre parties de jeu.

Pour participer, rien de plus simple. Les tarifs sont accessibles : un carton à 2 euros, six cartons à 10 euros, ou treize cartons à 20 euros. Pas besoin de pré-inscription, il suffit de se présenter sur place. Une buvette sera également à votre disposition pour vous accompagner tout au long de l'après-midi.

À vos cartons !

LA CÉRAMIQUE BRUTE, OU L'ART DE REPRENDRE CONFIANCE EN SOI



Photo : Holiclay

Bastien habite La Madeleine depuis six ans. La céramique le passionne depuis toujours, ce qui l'a poussé à lancer Holiclay, son atelier de modelage installé à Lezennes.

Alors que les ateliers de peinture sur céramique se multiplient, Bastien a choisi une autre voie : proposer le modelage inspiré par la tradition japonaise, une technique ancestrale de travail de la terre. Chez Holiclay, on apprend à créer tasses, bols et autres pièces à partir de la matière brute. Son atelier ne s'arrête pas aux murs d'une seule adresse. Bastien organise aussi des séances dans les bars et associations, ainsi que des "week-ends céramique" permettant

aux participants de quitter la routine quotidienne pour se concentrer sur la création.

La pratique offre ce que peu de loisirs proposent : un retour aux éléments, un vrai moyen de débrancher le cerveau, loin de l'hyperconnexion. Aucune compétence préalable n'est requise. Novice ou déjà familier avec la céramique, une guidance adaptée permet à chacun de réussir. Au-delà du simple apprentissage technique, quelque chose de plus profond se joue. Celui qui arrive, convaincu qu'il n'est pas doué, repart avec une pièce qu'il a créée de ses propres mains. Cette confiance retrouvée, cette maîtrise de la matière, crée bien

souvent des effets positifs sur la personne. Ce qui transforme aussi l'expérience, c'est le lien créé avec l'objet. Une tasse façonnée soi-même n'est pas qu'un simple récipient. Elle porte la trace et la fierté de celui qui l'a créée, une valeur sentimentale qu'aucun service de table industriel ne peut égaler.

Bastien envisage de décliner son offre en une série d'ateliers pour permettre aux participants de s'initier étape par étape à la création d'un service de vaisselle complet.

HOLICLAY
11 rue ferrer, 59260 Lezennes
www.holiclay.fr

CES NOUVELLES ADRESSES QUI RÉGALENT VOS PAPILLES !

Chaque année, le paysage gastronomique de La Madeleine s'enrichit de nouvelles saveurs et de concepts innovants. Afin de saluer l'audace et la créativité de ces nouveaux entrepreneurs, Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine et Olivier Robin, Adjoint délégué aux Commerces et Entreprises locales, sont allés à la rencontre de restaurateurs qui ont ouvert leurs portes récemment à La Madeleine.



QI LOH, TRAITEUR D'ASIE
84 rue du Général de Gaulle

QI LOH, LA TRANSPARENCE COMME RECETTE

Début avril, rue du Général de Gaulle, Jean et Martin ont ouvert Qi Loh, un traiteur asiatique et épicerie fine qui a rapidement conquis les Madeleinois. C'est en voulant proposer une offre authentique et responsable qu'ils ont décidé de se lancer. Aux fourneaux, Sania, cheffe indonésienne de talent, marie avec brio les traditions asiatiques et les influences européennes. Chaque matin, elle cuisine avec des produits locaux et de saison, choisis avec soin.

Chez Qi Loh, la cuisine est directement visible du public. Un parti pris qui reflète la philosophie de l'établissement : pas de secret, de la sincérité dans l'assiette. Soucieux d'une démarche écoresponsable, les associés proposent une réduction de 10% aux clients qui apportent leurs propres contenants. Mais aussi et surtout, l'équipe s'engage sur le plan humain. Qi Loh recrute des personnes motivées et désireuses de cuisiner, même sans expérience du secteur. Comme l'explique Sania : « En plus de révéler les goûts, on révèle les talents ».

ESPRIT BISTROT, L'AUTHENTICITÉ AU CŒUR

Pierre et Coline, un couple de restaurateurs passionnés anime Esprit Bistrot. Entièrement rénové, le lieu respire la convivialité. Jouant avec subtilité entre modernité et tradition, la décoration crée une atmosphère à la fois élégante et intemporelle.

En cuisine, l'authenticité prime. La carte, volontairement courte, se renouvelle régulièrement au fil des saisons et des inspirations. Chaque plat est fait maison, avec des produits frais sélectionnés avec attention. Lors de leur venue dans l'établissement, les élus ont pu mesurer la passion de ces restaurateurs pour leur métier. Esprit Bistrot est devenu rapidement un lieu apprécié qui n'a pas tardé à attirer ses premiers habitués.



ESPRIT BISTROT
132 avenue de la République



MÉKO BANH MI - TEA - BEER
92 avenue de la République

MÉKO, UN ESPACE DE VIE HYBRIDE

Méko a ouvert ses portes en mai. Kévin et Coralie, ses deux fondateurs, ont imaginé bien plus qu'un simple restaurant. Méko est en effet un véritable espace de vie qui change de couleur selon l'heure : doux et cosy en journée, transformé en bar et afterwork le soir.

Au menu, des bánh mì, du bò bún, des gyozas et des donuts artisanaux, sans oublier les bubble tea. Kévin et Coralie accordent une attention particulière au choix des produits, en privilégiant le bio. L'établissement propose également la privatisation d'un espace pour les événements professionnels ou privés. Les deux associés se complètent à merveille et ont réussi à créer un concept qui leur ressemble.

L'UCAP FAIT PEAU NEUVE !

L'UCAP donne un véritable coup de fraîcheur à sa communication. Avec la mise à jour de son tout nouveau site internet, l'association modernise sa présence en ligne pour mieux vous accompagner et valoriser le dynamisme de nos commerces locaux. Découvrez dès maintenant les adresses, les nouveautés et les actualités des commerçants adhérents sur www.ucap-lamadeleine.fr



TOUS VIGILANTS FACE À LA CANICULE

SOLIDARITÉS

SE PROTÉGER AVANT :



En se faisant connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Les Madeleinois de 65 ans et plus, les Madeleinois de plus de 60 ans reconnus inaptes au travail et les habitants en situation de handicap peuvent bénéficier de 3 appels par semaine lors des périodes de canicule. **CCAS de La Madeleine : 1 Rue des Gantois - 03 20 51 16 98.**



En n'hésitant pas à demander conseil à son médecin ou à son pharmacien, tout particulièrement en cas de problèmes de santé ou de traitement médicamenteux.

> En consultant les recommandations pour adapter son logement sur le site de Santé publique : vivre-avec-la-chaaleur.fr

RAFRAÎCHISSEZ-VOUS :

En cas d'alerte orange ou rouge, des lieux rafraîchis sur le territoire madeleinois sont ouverts pour accueillir les personnes en souffrance : les résidences seniors : « Les promenades », « Les Capucines », « Chez Daddy La Roseraie », l'EHPAD « Ma Maison ».



La Mairie, la Médiathèque, la Maison de la Petite Enfance, de la Famille et de la Parentalité et le Conservatoire de Musique sont dotés de fontaine à eau si vous souhaitez remplir votre gourde.



En vigilance orange ou rouge, certains parcs restent exceptionnellement ouverts jusqu'à 23h. Retrouvez la liste des espaces verts concernés sur le site internet de la Ville et ses réseaux sociaux.

SE PROTÉGER PENDANT :



Buvez régulièrement de l'eau et évitez les boissons alcoolisées, les boissons à forte teneur en caféine ou très sucrées. Mouillez votre corps (visage, nuque, avant-bras) et ventilez-vous.



Mangez en quantité suffisante. Vous pouvez manger des crudités qui ont une très forte composante en eau, tout comme les fruits.



Évitez les efforts physiques, les activités et les exercices intenses, notamment en extérieur.



Maintenez votre habitation au frais en fermant les volets ou rideaux le jour et en l'aérant la nuit si les températures sont redevenues inférieures à celles de la journée.

Des couvertures de survie, agissant comme miroir thermique peuvent être scotchées sur les fenêtres à l'extérieur (face argentée orientée vers l'extérieur). Du blanc de meudon, mélangé à l'eau peut aussi être étalé sur les fenêtres et permet de bloquer les rayonnements solaires.



Hervé (au milieu), à la rencontre de l'ESAT « Les Ateliers du Luberon »

UN DÉFI À VÉLO, sur la route du rétablissement

Pendant près de 30 ans, Hervé a consacré sa carrière à l'accompagnement d'adolescents en difficulté. Après une période d'épuisement professionnel et de questionnements, le Madeleinois s'est lancé un défi aussi sportif qu'humain : relier à vélo le COFOR de Lille au COFOR de Marseille, les deux seuls centres de formation au rétablissement en France.

Son périple l'a mené à plusieurs étapes : l'association « Pouvoir d'Agir 60 » à Compiègne, les Clubhouses de Paris et de Dijon, un programme de rencontres à Reims organisé avec le Conseil Local de Santé Mentale et l'association « L'Amitié », ainsi qu'au congrès de Lyon consacré à la réhabilitation psychosociale. Son parcours s'est également poursuivi jusqu'à l'ESAT « Les Ateliers du Luberon », où il a pu découvrir d'autres initiatives favorisant l'inclusion et le pouvoir d'agir des personnes accompagnées (photo ci-dessus). À travers ce voyage et à califourchon sur son vélo « Folyjumper », Hervé a souhaité faire connaître les dispositifs de formation et de santé mentale, et porter un message : il existe des ressources, des lieux et des personnes pour aider chacun à retrouver un chemin.



Activités sportives et culturelles : des aides pour en profiter à tous les âges

CARTE SPORT CULTURE pour les enfants madeleinois

Les enfants de 3 à 16 ans peuvent bénéficier d'une carte sport culture, qui donne droit à plusieurs aides : réduction à la piscine municipale et au Conservatoire de musique à Rayonnement Communal et une participation allant jusqu'à 100€ pour l'inscription dans une association sportive et/ou culturelle (pour les familles ayant un quotient familial CAF inférieur à 510€).

CARTE PISCINE ET MÉDIACHÈQUE pour les adultes

Le CCAS propose également aux adultes bénéficiaires des minima sociaux des tarifs réduits à la piscine et des "médiachèques" permettant de s'inscrire gratuitement à la Médiathèque municipale.

Rappel : l'inscription à la Médiathèque est de 12€ pour les Madeleinois, gratuite pour les moins de 18 ans et les étudiants de moins de 26 ans.

La LMJSM conserve sa place parmi l'élite nationale !



Le top 12 de Gymnastique Artistique en Féminin comme en Masculin, est la compétition par équipes la plus prestigieuse du championnat de France, réunissant les douze meilleurs clubs du pays. Pour la deuxième année consécutive, l'équipe masculine du club « Lille Métropole Jeunesse Sportive Madeleinoise » (LMJSM) a décroché une place sur ce podium national.

Après une demi-finale disputée face à Vallauris, perdue d'un seul point, les Madeleinois ont su rebondir lors de la petite finale face à Bourges. Une rencontre remportée avec un score de 38 à 35, synonyme de médaille de bronze. Une belle récompense pour nos gymnastes, mais aussi pour les

entraîneurs, juges et bénévoles qui accompagnent et soutiennent l'équipe.

Les jeunes gymnastes de la section Gymnastique Artistique Masculine se sont également illustrés lors des championnats de France par équipes à Poitiers, en division nationale (10-11 ans) et en Nationale A2.

Fondée en 1938, la LMJSM continue ainsi d'écrire son histoire sportive et de préparer l'avenir !

Le complexe sportif Claude Dhinnin accueillera samedi 11 juillet à 15h30 (ouverture des portes à 14h30) un match international France - Italie. Rendez-vous sur helloasso.com pour prendre votre billet.



FUTSAL ENFANTS

Depuis 2024, l'Association Sportive Éducative et Culturelle de La Madeleine (ASECM) propose une section futsal pour les enfants, au Complexe Sportif Flandre.

Les inscriptions se dérouleront les 3, 10, 17, 24 et 31 juillet de 18h30 à 19h30 et les 7 et 14 août de 18h30 à 19h30 à la salle Gantois (rue du Parc). Les séances débuteront à partir du 12 septembre.

Retrouvez les détails complets des horaires sur le site internet de la Ville.

Plus d'informations à l'adresse : zehoini.bacel@laposte.net

À vos marques, prêts... Inscrivez-vous aux centres sportifs municipaux !

Les activités sportives gratuites proposées aux Madeleinois reprennent à partir du mois de septembre.

DÈS 16 ANS :

> multi-sports les lundis et jeudis de 18h à 20h au Complexe sportif du Romarin.

Dès 18 ANS :

> gym douce le vendredi de 12h15 à 13h15 dans la salle Debeyre.

Au choix (il n'est possible de s'inscrire qu'à l'un ou l'autre) :

> renforcement musculaire le lundi de 19h à 20h ou

circuit training le jeudi de 19h à 20h au Complexe sportif du Romarin.

Des activités sont également proposées périodiquement aux enfants de 8 à 11 ans au Complexe sportif du Romarin :

- les mardis de 17h à 18h : basketball (du 8 septembre 2026 au 26 janvier 2027)

- les mercredis de 9h30 à 11h : handball (du 9 septembre au 14 octobre), badminton (du 4 novembre au 16 décembre).

Les inscriptions gratuites se feront en ligne dès le 17 août à 8h15 sur ville-lamadeleine.fr

LA MAD'CUP, une journée placée sous le signe du handball



Le samedi 13 juin, La Madeleine Handball Club a organisé la 3^{ème} édition de son tournoi U11 au

Complexe Sportif du Romarin, pour la première fois sous le nom de «MAD'CUP». Une journée sportive,

mêlant compétition, animations et convivialité. 16 équipes du Nord de la France se sont ainsi affrontées durant plus de 9 heures de compétition.

Félicitations à Lomme Métropole Handball Lille, grand vainqueur de cette édition ! Fraîchement sacrée championne départementale U11, l'équipe de La Madeleine Club 1 a décroché une belle 3^{ème} place. L'équipe de La Madeleine Club 2 (plus jeune) a elle aussi relevé le défi de la MAD'CUP et termine à la 15^{ème} place. Bravo à tous !

«LA MADELEINE, CE LIEN ENTRE NOUS»

DISCOURS VERSUS REALITÉ

Au Conseil Municipal d'avril, on se souvient avoir entendu la tête de liste du groupe «La Madeleine, au cœur de demain» décrire une place des Fusillés et Déportés «loupée en termes de convivialité», ou «rien ne permet de s'y reposer tranquillement ou de s'y rencontrer» et l'intéressé de prédire que «dès que la chaleur sera présente, la place sera traversée en courant, car on ne s'y arrête pas, on ne ralentit pas». Autant d'affirmations sentencieuses battues en brèche par la fréquentation populaire et familiale observée depuis le retour des beaux jours, avec une mention particulière pour le chemin d'eau qui fait le bonheur ludique des enfants. Quand un discours obtu se fracasse sur la réalité vécue.

ENGAGEMENTS TENUS (1)

Dans notre dernière tribune, nous avons eu l'occasion d'évoquer quelques délibérations du Conseil

municipal du mois de juin : la création de bons d'hygiène, d'une permanence administrative pour lutter concrètement contre le non-recours aux droits ou encore le déploiement d'un office communal du pouvoir d'achat. Autant d'engagements figurant dans notre projet de mandat.

ENGAGEMENTS TENUS (2)

Le Conseil Municipal de juin permettra aussi de concrétiser deux autres engagements pris en mars dernier. Le premier concerne le projet d'ouverture d'une «boutique test». Le concept de «boutique test» constitue une réponse concrète, dans un contexte de crise économique et de développement des achats en ligne qui n'épargnent pas les commerces de proximité. Il répond à plusieurs objectifs, notamment ceux de lutter contre la vacance commerciale, de diversifier l'offre ou encore de favoriser des implantations, en permettant de démarrer en conditions réelles et de

tisser du lien avec la clientèle, avant d'envisager une installation plus pérenne.

Le second engagement que le Conseil municipal de juin permettra aussi de concrétiser est celui du maintien de la gratuité d'accès à la programmation culturelle municipale pour les Madeleinois.

Encore faut-il préciser que l'accès à cette dernière deviendra symboliquement payant pour les extérieurs. Une mesure qui apparaît à la fois logique et juste puisqu'à ce jour, les charges de fonctionnement de la Chaufferie Huet et le coût de sa programmation sont supportés par les seuls contribuables madeleinois qui ont aussi assumé originellement les investissements de cet équipement culturel.

LA MADELEINE EN FÊTES

Si la Chaufferie Huet vient de fêter ses 5 ans, c'est toute notre commune qui est en fêtes depuis la fin mai. Après les fêtes des voisins qui se sont épanouies

au 4 coins de La Madeleine, c'est la fête de la Deûle qui a connu sa 6^{ème} édition suivie début juin par la fête des familles et le vide-grenier de la rue de Gaulle auxquelles ont succédé la fête de la musique et les fêtes d'écoles. Le mois de juillet ne sera pas en reste avec «place à la fête» sur la place des Fusillés et Déportés qui accueillera aussi le traditionnel concert du 13 juillet.

Tous ces temps festifs sont autant de moments de détente et d'échanges qui tissent La Madeleine, ce lien entre nous.

À quelques jours de l'arrivée de l'été, nous vous le souhaitons beau et reposant.

**«La Madeleine, ce lien entre nous»
Groupe des élus de la Majorité
Municipale**

«LA MADELEINE, AU CŒUR DE DEMAIN»

Nos associations méritent confiance, reconnaissance et transparence

Le 14 juin, les élus de La Madeleine au Cœur de Demain étaient à vos côtés au Forum des associations. Nous avons écouté vos projets, vos besoins et vos difficultés. Ce moment l'a confirmé : nos associations sont l'une des grandes richesses de La Madeleine.

Derrière chaque stand, des bénévoles donnent du temps, de l'énergie et du cœur pour faire vivre le sport, la

culture, la solidarité et le lien entre les générations. Ils méritent une vraie reconnaissance municipale.

Plusieurs échanges nous ont cependant alertés. Certaines associations semblent craindre d'être vues en discussion avec des élus de l'opposition. Dans une démocratie locale apaisée, cela ne devrait jamais exister. Une association appartient à ses adhérents, à ses bénévoles et aux habitants. Son indépendance est une condition essentielle de son bon fonctionnement.

Nous avons aussi entendu les difficultés de seniors contraints de faire la queue plusieurs heures, parfois dès l'aube, pour tenter d'obtenir une place à la gym ou à la marche, sans même être certains de pouvoir s'inscrire.

Nos associations méritent mieux, à commencer par plus de transparence et d'équité dans l'attribution des subventions et des moyens municipaux. C'est pourquoi, le 8 avril, notre groupe s'est abstenu lors du vote des subventions.

Au prochain Conseil municipal, nous défendrons une proposition concrète : une charte municipale de soutien aux associations, avec des critères clairs d'attribution des subventions et d'évaluation lors de leur renouvellement, afin qu'aucune association ne soit oubliée ou traitée de manière inéquitable.

Bel été à toutes et tous, en particulier à ceux et celles qui travaillent et donnent de leur temps aux autres.

«La Madeleine au cœur de demain»

«AGIR POUR L'AVENIR / LA MADELEINE DEMAIN»

Dans le précédent Mag'deleine, nous avons choisi le silence. Un silence volontaire, pour mieux dénoncer. Car parfois, se taire reste la manière la plus forte de rappeler l'essentiel : le respect des droits et de la liberté d'expression.

Fin mai 2026, la Cour d'appel de Douai a confirmé ce que nous

défendons depuis des années : un élu du groupe Agir pour l'Avenir a obtenu gain de cause, pour la seconde fois, face à la Ville de La Madeleine. En cause, des dispositions du règlement intérieur du conseil municipal portaient atteinte à la liberté d'expression des élus. Les juges ont sanctionné ces restrictions excessives et en ont imposé la suppression.

Plus surprenant encore, la mairie a tenté de réclamer 2000 euros de frais de justice à cet élu, de manière profondément inéquitable : lui, finance sa défense, tandis que l'avocat de la Ville est payé par les contribuables. Une demande, là encore, rejetée.

Depuis 7 ans, nous menons un combat constant pour les libertés in-

dividuelles et le respect des droits de chacun. Cette décision rappelle qu'ils ne sont pas négociables.

Vous pouvez compter sur notre détermination. Nous continuerons à agir, sans relâche. Bel été à toutes et tous. Rendez-vous à la rentrée.

**«Agir pour l'avenir/
La Madeleine demain»**

CAP SUR LA PALOMBIE AVEC LE MARSUPILAMI !

VENREDI 28 AOÛT, À 21H30.

À la guinguette «Les copains d'abord», au croisement des rues du Quai et Desquiens.

GRATUIT

C'est le rendez-vous incontournable du mois d'août : LE CINÉ PLEIN AIR !

Après plusieurs semaines de votes, le verdict est tombé et le grand gagnant va vous faire rugir de plaisir. Pour cette nouvelle édition, la Ville vous invite à la projection de la comédie culte d'Alain Chabat : «Sur la Piste du Marsupilami». Rendez-vous le vendredi 28 août, à la guinguette de La Madeleine.

SYNOPSIS DU FILM «Sur la Piste du Marsupilami», réalisé en 2012 par Alain Chabat :

Quand Dan Geraldo arrive en Palombie, il ne se doute pas qu'il va faire la plus incroyable des découvertes. Avec Pablito, guide local plein de ressources, ils vont aller de surprise en surprise au cours d'une aventure trépidante et surtout révéler une nouvelle extraordinaire : Le Marsupilami, animal mythique et facétieux, existe vraiment !



LA RENTRÉE CULTURELLE ARRIVE AVEC SES NOUVEAUTÉS À LA CHAUFFERIE HUET

Vous découvrirez dès le mois d'août, dans vos boîtes aux lettres et sur le site internet de la Ville, la prochaine programmation culturelle, qui s'étendra de septembre à décembre. Une nouvelle saison qui débutera officiellement le **15 septembre prochain avec une comédie musicale !**

Nouveauté pour cette rentrée : l'abonnement gratuit pour les Madeleinois déjà adhérents est prolongé jusqu'en 2027. Pour les personnes extérieures à la commune, l'abonnement devient payant (toutes les conditions sont détaillées sur le site de la Ville).

Si vous êtes Madeleinois et possédez déjà un compte, votre abonnement et votre numéro unique sont automatiquement prolongés pour cette nouvelle

saison. Pour les nouvelles inscriptions, la démarche s'effectue simplement en ligne : un justificatif de domicile vous sera demandé lors de votre première inscription et vous pouvez ensuite réserver chaque spectacle qui vous intéresse.

Toutefois, pour vous guider et vous accompagner pas à pas dans cette démarche, la Ville organise une permanence le mardi 26 août de 9h à 12h puis de 13h30 à 16h à la Chaufferie Huet, au 26 rue du Pré Catelan.

Renseignements :
service-culture@ville-lamadeleine.fr
03 20 12 79 98

QUAND VIDE-GRENIER RIME AVEC SOLIDARITÉ

Le traditionnel vide-grenier solidaire organisé par l'association Oxygène fera son grand retour sur la place des Fusillés et Déportés le dimanche 13 septembre, de 8h à 16h. C'est l'événement incontournable de la rentrée pour tous les chineurs et amateurs de brocante.

En plus de faire de superbes affaires parmi les nombreux stands, les visiteurs pourront profiter d'un moment de partage chaleureux, puisqu'une friterie sera présente sur place pour proposer une restauration gourmande.

Au-delà du plaisir de la chine, participer à ce grand rassemblement convivial permet également de soutenir activement les différentes actions solidaires que l'association Oxygène mène au quotidien.

Vous souhaitez y tenir un stand de vente ? Une nouvelle permanence est organisée le samedi 5 septembre au local Oxygène (96 rue Kléber).

Contact : 06 82 07 28 01 / l.marecaux@yahoo.fr



LES HYMNES DES SEVENTIES ET EIGHTIES FONT LA FÊTE ENSEMBLE

Le 13 juillet, hommages à ABBA et Jean-Jacques Goldman

Cette année, la fête nationale prend une tournure musicale particulière. La place des Fusillés et Déportés accueillera deux formations tributes qui promettent une soirée chantante, avec tous les tubes qui ont marqué des générations.

> Dès 20h30 : ABBA TROOPER (groupe hommage à ABBA)

Le groupe suédois ABBA reste une légende incontournable de la musique pop. Ce quatuor aux costumes étincelants a dominé les années 1970 et 1980 avec des mélodies qui ont traversé les décennies sans prendre une ride.

ABBA Trouper reprend fidèlement ce répertoire intemporel. Deux chanteuses et deux musiciens multi-instrumentistes reconstituent l'univers disco du groupe original, restituant l'énergie et la musicalité qui ont fait la réputation mondiale d'ABBA.



ABBA TROOPER (GROUPE HOMMAGE À ABBA)

> À 21h30 : ON IRA (groupe hommage à Jean-Jacques Goldman)

Le passage de relais se fera avec ON IRA, formation dédiée à l'œuvre de Jean-Jacques Goldman. Ce projet réunit des musiciens expérimentés et exigeants dans le but de revivre l'atmosphère des concerts de l'artiste.

Goldman a incarné pendant des décennies l'équilibre entre l'émotion intense et l'énergie live. ON IRA propose une restitution la plus fidèle possible de ces concerts d'origine.

> À 23h : FEU D'ARTIFICE

La soirée s'achèvera par le traditionnel feu d'artifice tiré en synchronisation musicale, couronnement festif de cette célébration estivale.

RDV sur la place des Fusillés et Déportés pour la faire vibrer de vos applaudissements ! ACCÈS LIBRE



ON IRA (GROUPE HOMMAGE À JEAN-JACQUES GOLDMAN)

LA MÉDIATHÈQUE EN MODE ÉTÉ

Dès le mardi 7 juillet, la Médiathèque passe aux horaires d'été :

- mardi, mercredi et vendredi ouverture de 14h à 18h,
- samedi ouverture de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Elle fermera ensuite ses portes du 2 au 17 août.

La durée et la quantité des prêts changent durant l'été. Dès le samedi 20 juin, vous pourrez emprunter 30 documents pour 6 semaines (dont 2 jeux vidéo !).



Pause lecture AU GRAND AIR



Cet été, prolongez votre visite côté nature ! Des transats sont à votre disposition pour vous installer confortablement dans le jardin de la médiathèque et bouquiner au soleil ou à l'ombre d'un arbre.

Une fontaine à eau est également accessible. Pensez à apporter votre gourde ou votre éco-gobelet, car aucune vaisselle jetable n'est fournie.

BOUTURES, CONSEILS ET JARDIN : UN MARCHÉ POUR FLEURIR VOTRE ÉTÉ

Après le succès des créations artisanales en avril et les délices du marché des métiers de bouche, la série des marchés thématiques madeleinois se poursuit en beauté. Avis aux amateurs de nature, de décoration ou simples curieux : le prochain rendez-vous mettra le végétal à l'honneur.

Bourgeons, compositions colorées et conseils de passionnés seront au programme pour verdier vos intérieurs et extérieurs. **Rendez-vous le dimanche 26 juillet, de 11h à 16h, la place des Fusillés et Déportés pour en profiter.**

AGENDA

VOS RENDEZ-VOUS

Animations, sorties, découvertes, ... Retrouvez dans l'agenda une sélection d'événements madeleinois.

LUNDI 13 JUILLET

CONCERTS ET FEU D'ARTIFICE

- > De 20h30 à 23h30 - Accès libre + d'infos p.25
- 📍 Place des Fusillés et Déportés

MARDI 14 JUILLET

JOURNÉE COMMÉMORATIVE

Fête nationale

Pensez à pavoiser aux couleurs de notre drapeau tricolore !

- > À 11h dépôt de gerbe au Monument aux morts
- 📍 Parc de Lattre de Tassigny, rue du Général de Gaulle



VENDREDI 17 JUILLET

TCHAT DE M. LE MAIRE

- > De 18h30 à 19h30 : chat.ville-lamadeleine.fr

DIMANCHE 19 JUILLET

JOURNÉE COMMÉMORATIVE

Journée nationale à la mémoire des victimes de crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes

Pensez à pavoiser aux couleurs de notre drapeau tricolore !

- > À 11h dépôt de gerbe au Monument aux morts
- 📍 Parc de Lattre de Tassigny, rue du Général de Gaulle



SAMEDI 25 JUILLET

CHANTIER CITOYEN

- > De 10h à 12h - Accès libre
- 📍 RDV devant le Bistrot du Romarin, 104 avenue de la République

DIMANCHE 26 JUILLET

MARCHÉ FLORAL

- > De 11h à 16h - Accès libre + d'infos p.25
- 📍 Place des Fusillés et Déportés

SAMEDI 1^{ER} AOÛT

BALADE URBAINE

- > À 9h - Accès libre
- 📍 RDV devant la mairie, 160 rue du Général de Gaulle

MERCREDI 26 AOÛT

TCHAT DE M. LE MAIRE

- > De 18h30 à 19h30 : chat.ville-lamadeleine.fr

VENDREDI 28 AOÛT

PERMANENCE DE M. LE MAIRE

- > De 17h à 19h
- 📍 Hôtel de Ville, 160 rue du Général de Gaulle

CINÉ PLEIN AIR

- > À 21h30 - Accès libre + d'infos p.24
- «Sur la piste du Marsupilami» d'Alain Chabat (2012)
- 📍 Guinguette Les copains d'abord, angle rues du Quai et Desquiens

SAMEDI 29 AOÛT

CHANTIER CITOYEN

- > De 10h à 12h - Accès libre
- 📍 RDV devant la mairie, 160 rue du Général de Gaulle

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

BALADE URBAINE

- > À 9h - Accès libre
- 📍 RDV devant la brasserie Le Saint-Charles, 34 rue Gustave Scrive

LUNDI 7 SEPTEMBRE

ATELIER BAS CARBONE

- > De 17h30 à 19h30 (public adulte) + d'infos p.11
- Apprenez à fabriquer de la lessive, adoucissant et détachant
- Gratuit sur inscription : ville-lamadeleine.fr/agenda**
- 📍 Espace Dufour, 177 rue du Général de Gaulle



JEUDI 10 SEPTEMBRE

LA FOUFELLERIE - ATELIER D'ÉVEIL MUSICAL

- > De 9h15 à 10h ou de 10h15 à 11h + d'infos p.9
- Atelier éveil musical enfant-parent (de 0 à 3 ans)
- Gratuit sur inscription : ville-lamadeleine.fr/agenda**
- 📍 Les P'tites Madeleines, 9 rue des Gantois

VISITE DE ROUBAIX ET DE LA VILLA CAVROIS

Visite guidée et présentation de la Ville organisée par le Comité des Aînés, des Fêtes et Animations (CAFA) - transport en bus et déjeuner au restaurant

99€ (adhésion : 17€) Réservation auprès de M. Leignel : 06 71 77 10 66



Cet emplacement pourrait être le vôtre

Régie
publicitaire

Mise en page
Impression

Cartographie
Signalétique

Objets
publicitaires

Nous pouvons vous être utiles



Réservation au
03 20 68 92 98
E-mail : cutile@cutile.fr



*L'Art du Toilettage
By Lise*

SALON DE TOILETTAGE
CANINS & FÉLINS
BAR À FRIANDISES & COSMÉTIQUES

QUALITÉ PRIMÉE : MULTI-MÉDAILLÉE

www.toilettagerdv.com/lartdutoilettagebylise59

507 av. du Générale de Gaulle - Bondues - 06.76.43.23.74



La Madeleine
Proche de tout, proche de tous !

CINÉMA PLEIN AIR :
"Sur la piste du Marsupilami"
vendredi 28 août à 21h30
guinguette de La Madeleine

Illustrations: spotlights, clapperboard, popcorn, and a deck chair.

Accès gratuit - restauration payante sur place



Vous êtes en vacances.

Votre projet immobilier
continue d'avancer.

Estimations, visites, négociations, signatures...

Tout l'été,
nos équipes restent mobilisées
pour accompagner
vos projets de vie.

AGENCE DE LA MADELEINE

16 Rue du Général de Gaulle

59110 LA MADELEINE

Tél. **03 20 78 02 02**



Je souhaite mon
estimation
offerte